



PROPOSITION DE 10 MESURES **POUR AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE EN VILLE**

Habiter en ville ne devrait pas être synonyme de renoncement, il est donc aujourd'hui nécessaire de penser la ville de demain.

Améliorer le bien-être animal et penser l'animal comme résident à part entière des villes permet d'envisager concrètement une ville différente et de répondre aux attentes environnementales et sociétales des habitants.

Faciliter la sortie des animaux des domiciles, développer des espaces verts, créer des lieux de rencontres, c'est rompre avec l'isolement, renforcer l'activité physique des citoyens, recréer du lien social et s'inscrire dans une démarche verte et durable dans nos villes, tout en prenant en compte l'intérêt du bien-être animal pour un meilleur « vivre ensemble » (lutte contre les abandons, stérilisation, mesures de responsabilisation des propriétaires, campagne de sensibilisation pour le grand public...).

UNE VOLONTÉ POLITIQUE POUR REDONNER À L'ANIMAL SA PLACE DE CITOYEN



Nommer un élu en charge de l'animal en ville.

Etablir un responsable afin de proposer un interlocuteur en charge du suivi de la stratégie.



Faire en sorte que la Mairie récupère la compétence de la gestion des animaux errants.

Avoir un dispensaire vétérinaire (stérilisation des chats errants, consultations pour les animaux des personnes précaires). Mettre en place une cellule d'écoute ou de veille pour les cas de maltraitance.



Faciliter l'accès aux établissements publics :

Commencer par autoriser le personnel de la Mairie à venir travailler avec leur chien.



Améliorer l'accès aux espaces verts en ville :

Ouvrir de nouveaux espaces canins
Aménager des lieux clos dans les parcs
Mettre en place des créneaux horaires dédiés aux animaux de compagnie dans les parcs



Faciliter l'accès aux transports en commun :

Rendre les transports gratuits pour tous les animaux de compagnie
Ne pas restreindre les transports à certaines catégories de chien



MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION



Mettre en place des **actions concrètes pour sensibiliser le grand public** au bien-être des animaux de compagnie :

- Les enfants : Lancer un appel à projets pour organiser un programme de sensibilisation sur les animaux de compagnie pendant le temps péri/extra-scolaire.
- Les personnes hospitalisées ou âgées :

Autoriser l'accueil des animaux dans les hôpitaux et les EHPAD publics.
Subventionner des activités de médiation animale dans les hôpitaux de l'APHP et les EHPAD publics

Les personnes en situation de précarité : Autoriser les chiens dans les centres d'hébergements d'urgence / Samu Social



Mener une **campagne contre l'abandon des animaux**.

Réunir les parties prenantes, porter des messages en faveur de la responsabilisation collective des propriétaires et des témoins d'abandon.



Promouvoir l'adoption en organisant un événement annuel en partenariat avec les refuges :

- Sensibiliser le public sur les bénéfices de l'adoption vs l'achat.
- Sensibiliser sur la lutte contre les élevages clandestins.

FAVORISER LA POSSESSION RESPONSABLE CHEZ LES PROPRIÉTAIRES



Faciliter la vie des propriétaires d'animaux :

- Lancer une étude sur les attentes et besoins des propriétaires
- Mettre à disposition un guide sur les animaux en ville
- Développer une application (via un marché public) permettant de faire la promotion des lieux pet-friendly et des infrastructures disponibles
- Organiser des promenades canines ou des formations avec un éducateur canin (via une délégation de service public)



Favoriser la **responsabilité des possesseurs :**

- Des pénalités plus lourdes en cas de non-respect de la propreté (pour améliorer le vivre ensemble sur le long terme)
- Des pénalités pour abandons/maltraitance